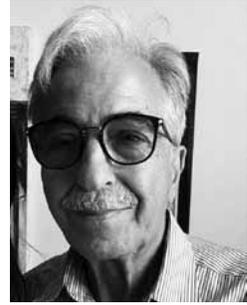


# ALGÉRIE : MUTATIONS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES ET RECOMPOSITIONS POLITIQUES

ABDELATIF REBAH \*



Depuis dix-huit mois, l'Algérie vit une crise de recomposition du système politique, sur fond de marches hebdomadaires, massives et pacifiques, le *Hirak*, drainant régulièrement des centaines de milliers de manifestants, scandant « le départ du système et de ses symboles “*irouhou ga3*” » (qu'ils partent tous).

La crise de ce système qui s'est incarné dans le régime Bouteflika, a connu une extraordinaire accélération avec la destitution, le 2 avril 2019, du chef de l'État failli, Abdelaziz Bouteflika, suivie par une série d'arrestations qui a frappé un total impressionnant de quinze anciens ministres, dont deux ex-chefs du gouvernement, près d'une dizaine de walis (préfets), trois PDG de banques nationales, une douzaine d'hommes d'affaires considérés comme étant le noyau dur de l'oligarchie bâtie durant le règne de Bouteflika et une cohorte considérable de fonctionnaires d'institutions, de cadres de banques ou d'entreprises étatiques et privées, poursuivis pour complicité avec leurs patrons, ou pour abus de fonction. À ceux-là s'ajoutent plus d'une centaine d'officiers supérieurs et anciens chefs de l'armée et des services de sécurité.

La mise en branle décisive du processus de recomposition politique s'est toutefois concrétisée avec l'élection, le 12 décembre 2019, d'un nouveau président de la République, Abdelmadjid

---

\* ÉCONOMISTE, ANCIEN CADRE DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE.

Tebboune, et la formation d'un nouveau gouvernement, en fonction depuis le début de cette année. Toujours en cours, le processus de changement institutionnel devra-t-il être couronné par l'adoption d'une nouvelle Constitution et l'élection d'un nouveau Parlement, sur la base d'une nouvelle loi électorale.

Comment interpréter ce processus ? Quelle est sa portée réelle ?

Augure-t-il de l'avènement d'une Algérie nouvelle, comme le proclament ses promoteurs, ou s'agit-il d'une simple redistribution du pouvoir politique qui maintient le statu quo ante, comme le martèle sans cesse une des composantes du *Hirak*, la plus en vue, qui revendique « une véritable transition démocratique vers un État de droit et la démocratie pluraliste » ?

D'autre part, la remise en cause de l'ordre sociopolitique parasitaire et prédateur honni d'Abdelaziz Bouteflika va-t-elle entraîner celle de son fondement structurel, l'ordre économique et social qui l'a secrété et nourri et les choix doctrinaux qui l'ont légitimé ?

132 Cet article se propose, pour éclairer des pistes de réflexions possibles autour de ces questionnements, de replacer les transformations politiques en cours dans le cadre qui en constitue la colonne vertébrale objective, celui des mutations qui ont bouleversé la société et l'économie algériennes au cours de ces trente dernières années. En d'autres termes, depuis les ruptures qui ont institutionnalisé l'ordre social libéral à la charnière des décennies 1980-1990.

## **La restructuration de l'ordre juridique et économique**

Il est important de rappeler que, par rapport aux orientations appliquées dans la période postindépendance, les signes du changement fondamental, institutionnel, sont inscrits dans la Constitution adoptée par référendum, le 23 février 1989. Celle-ci abandonne toute référence au socialisme. Dans la foulée, l'Assemblée populaire nationale (APN) vote en 1989 25 lois dont celle qui instaure le multipartisme, promulguée le 5 juillet 1989. En 1990, l'APN vote une série de lois relatives à la libéralisation du droit du travail, à la monnaie et au crédit qui confère à la Banque d'Algérie un statut de banque centrale indépendante. La Banque d'Algérie devient ainsi responsable de la conduite de la

politique monétaire, de la surveillance du système bancaire et de l'agrément des banques par l'intermédiaire du Conseil de la monnaie et du crédit. Les banques privées sont désormais autorisées à s'implanter en Algérie, dans le cadre de l'ouverture du secteur financier à la concurrence. Le 18 novembre 1990 est promulguée la loi n° 90-25, portant restitution des terres privées qui avaient été nationalisées au titre de la révolution agraire en 1971. La loi de finances complémentaire de 1990 ouvre les opérations du commerce extérieur au secteur privé.

En 1990, l'œuvre normative accomplie est impressionnante. L'ensemble du droit algérien a été refondu pour être mis aux normes des pays à économie capitaliste : code du travail, loi sur la monnaie et le crédit, loi sur la concurrence et les prix, code de commerce, dispositif législatif de la privatisation, droit des sociétés, droit bancaire, droit des investissements, droit boursier, droit douanier, droit fiscal, droit du consommateur, droit immobilier. Ainsi, le code du travail généralise le contrat à durée déterminée, légalise le travail précaire des jeunes. L'ouverture de l'économie est intensifiée à la faveur du plan d'ajustement structurel conclu avec le FMI, en 1994-1995, avec la libéralisation du commerce extérieur et les privatisations. L'effort de redéfinition des règles du jeu en faveur de « l'économie de marché », c'est-à-dire le capitalisme, est indéniablement intense. Effort soutenu par l'idée que la réforme libérale devrait déteindre à terme sur l'organisation de la société politique.

En septembre 2001, un rapport du Forum euroméditerranéen des instituts de sciences économiques (Femise) concluait, qu'« il restait à l'Algérie, sur la voie de la libéralisation économique, 30 % du chemin nécessaire pour approcher la situation de l'Union européenne » (Femise, séminaire des experts gouvernementaux sur la transition économique, 26-27 septembre 2001). L'ordre sociopolitique s'est mis au service de la mise en selle et en scène de ce capitalisme de gens pressés de gagner, porté sur le court terme et les comportements de prédation.

### **Les mutations sociodémographiques**

Sur le plan de la démographie, on constate un renouvellement rapide des générations : en cinquante ans, la population algérienne a triplé pour atteindre 43,9 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Plus de 90 % de la population est née après 1962, l'année de l'indépendance. Le taux de mortalité générale a été réduit de plus de 16 pour mille dans les années 1970 à moins de 5 pour mille en 2018. L'espérance de vie à la naissance est passée, pour les femmes de 53,7 ans à 78,4 ans entre 1970 et 2018 et de 53,4 ans en 1970 à 77,1 ans en 2018, pour les hommes.

### **La tendance à l'urbanisation est très forte**

– Près des trois quarts de la population vit dans les villes. Les taux d'urbanisation démontrent l'accélération durant ces dernières décennies, de l'augmentation du nombre de ceux qui habitent en ville : 72 % en 2017 ; 54,6 % en 2008 ; 51,97 % en 1998 ; 50 % en 1988 ; 43,3 % en 1977 ; 39 % en 1967 ; 33 % en 1962 et 23,13 % en 1954).

– Comparativement, l'accroissement démographique urbain entre 1990 et 2011 est de 2,6 %/an contre 1,6 %/an pour le Maroc et 1,5 %/an pour la Tunisie.

134

– Passage d'une population à majorité rurale à une population à majorité urbaine en un peu plus d'un demi-siècle (les ruraux représentaient 28 % en 2017 contre 67 % en 1962).

– Prédominance de l'habitat individuel. La structure de l'habitat fait la part belle à l'habitat individuel, 43,8 % de la population algérienne réside dans des villas ou des étages de villa.

### **L'importance de la proportion de jeunes dans la population totale**

– Part de la population âgée de moins de cinq ans : 11,9 %.

– Part de la population âgée de moins de 15 ans : près de 30 %.

– Poids relatif élevé de la fraction de la population âgée de 15 à 24 ans, réputée socialement active et potentiellement mobilisable sur le plan politique : un individu sur cinq (alors que dans les pays européens, cette part ne représente plus qu'une personne sur dix environ qui entrent dans la vie adulte). C'est celle dont les besoins pèsent le plus lourdement sur la société. Ses besoins en formation, en instruction, en emploi et en logement (nucléarisation de la famille) accentuent les tensions sociales.

– La population âgée de moins de trente ans représente plus de la moitié de la population totale.

## **La place, le rôle et le statut de la femme dans la société se sont progressivement, mais profondément transformés**

*Maints indices en témoignent :*

- Baisse de l'accroissement naturel, 1,93 % en 2019 contre 3,11 % en 1979.
- Baisse de l'indice conjoncturel de fécondité : 3,0 enfants par femme en 2019 contre 4,5 en 1990 et 8 enfants par femme en 1970.
- Élévation de l'âge au mariage.
- L'âge moyen à l'accouchement : 31,4 ans, en 2019 contre 29,5 ans en 1990 et 18,3 ans en 1966.
- Le taux brut de nuptialité est de 7,26 % en 2019 contre 5,36 % en 1998.
- Taux de prévalence contraceptive : 60 % des Algériennes utilisent actuellement la pilule, contre 10 % dans les années 1960.
- Allongement de la durée de vie dans le célibat.
- Augmentation du nombre de divorces : le taux de divorce, qui est défini comme le rapport entre l'effectif des divorces et celui des mariages contractés durant la même année, connaît une augmentation ; 20,94 % en 2019.
- Taux d'effectifs féminins croissants dans les études supérieures. Il est passé de 18 % en 1966 à 63 % en 2019.

*Mais les femmes sont sous-représentées dans la sphère économique.*

- Alors que 63 % de l'ensemble des diplômes du supérieur et 54 % des diplômes des filières des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques sont obtenus par des femmes, elles ne représentent qu'un actif sur cinq environ et 18,3 % de la population occupée.
- Les taux d'activité féminine sont passés de 1,8 % en 1966 à 23 % en 2019, mais ils demeurent encore très éloignés de ceux des hommes, 79,6 %. Environ une femme sur six est active en Algérie, soit près du tiers du taux observé par le BIT (52 % en 2013a) à l'échelle mondiale (World Bank, 2013)
- En 2014, la proportion des femmes au foyer dans la population féminine totale âgée de 15 ans et plus était de 60,5 %, dont plus de 20 % ayant un niveau secondaire et plus.

- En 2016, 88 % des femmes en Algérie ne sont ni en emploi ni au chômage.
- Enfants, étudiants, retraités, femmes au foyer, femmes en incapacité de travailler. Il y a cinq fois plus de femmes au foyer que de femmes au travail.

### *La présence des femmes par secteur d'activité en 2018*

- 43,2 % de la population féminine occupée activent dans le secteur de la santé et de l'action sociale, 12,1 % dans l'administration publique, non compris la santé publique, 21 % dans le secteur de l'industrie manufacturière, 4,8 % dans l'agriculture, 4,4 % dans le commerce.
- Féminisation croissante à des taux supérieurs à 50 % des professions de l'enseignement, médicales et du secteur de la justice (plus de 70 % des avocats et plus de 60 % des juges).
- Taux de féminité du corps enseignant :
  - Préparatoire : 83,5 % ; primaire : 81,3 % ; moyen : 72 % ; secondaire : 65,65 % . ; moyenne générale : 75 % . ; enseignement supérieur : 47 %.

136

## **Les transformations de la structure économique**

### **La privatisation de la structure juridique de l'économie**

#### *Réduction de la place qu'occupe le secteur public dans l'économie*

La taille du secteur public est passée à peu près de 81 % du PIB hors hydrocarbures en 1988 à 26 % en 2000, puis à 19 % en 2011 et enfin à 15 % en 2015.

Désormais, le secteur privé est dominant dans l'agriculture, la pêche et la sylviculture, 99,3 % ; dans les branches de la chimie, des plastiques et du caoutchouc, 79,2 % ; dans les matériaux de construction, 46,2 % : dans l'agro-alimentaire, 87,5 % ; dans les textiles et le cuir, 86,4 % ; dans la section du bois/liège/papier, 50,2 % ; BTPH, 83,1 % ; dans les transports (branche dominée par les petits transporteurs et les taxis) et les communications, 82,9 % ; dans le commerce, 94,4 % ; dans la section hôtels/cafés/restaurants, 80,1 % ; dans les services fournis aux entreprises, 68,6 % ; et dans les services fournis aux ménages, 92,2 %.

Le secteur public reste dominant dans les secteurs des hydrocarbures, 89,4 % ; les services et travaux pétroliers, 100 % ; les branches eau-énergie, 100 % ; les mines et carrières, 91,8 % ; et dans les chemins de fer et le transport aérien qui relèvent du domaine de l'État.

Dans les industries mécaniques, métallurgiques, électriques-ISMME, noyau du développement industriel, le secteur public représente 93,0 % et le secteur privé seulement 7,0 %.

### *Part croissante du secteur privé dans les crédits à l'économie*

La part du secteur privé est passée de 14,8 % en 1997 à 51,7 % en 2017, soit, selon la Banque mondiale, l'équivalent de 24 % du PIB. Ainsi, sa part dans les crédits à l'économie a crû, entre 1997 et 2017 à un rythme de près de 20 %/an, supérieur à celui enregistré durant la même période, par le total des crédits à l'économie, 13 %/an.

## **Les transformations de la composition sectorielle du PIB**

137

### *La tertiarisation de l'économie*

La composition sectorielle du PIB a considérablement changé depuis 1990. Elle illustre d'abord le déclassement du secteur industriel. L'industrie, socle de la construction du système productif et d'une économie pérenne, a vu sa part dans le produit intérieur brut régresser de manière continue. La contribution de l'industrie au PIB tombe de 13,1 % à moins de 6 % en 2018. On notera également la part déclinante du secteur des hydrocarbures qui baisse de 24,5 % en 1990 à 21,5 % en 2018. L'essor des services marchands est attesté par la montée régulière de sa part relative dans le PIB, gagnant 6 points entre 1990 et 2018.

### *Les secteurs moteurs de la croissance économique*

La croissance du PIB hors hydrocarbures et hors agriculture, enregistrée durant les années 2000-2014, période d'aisance financière remarquable, a été stimulée par les activités de services 7,7 %/an et le BTP, 8,5 %/an. Un dynamisme fortement corrélé à celui des importations qui ont augmenté à un rythme de 13,8 %/an dans la même période. 70 % des financements du plan (2006-2014) ont été consacrés aux importations.

L'énergie électrique a connu également une forte croissance, 6,5 %/an, durant cette période, paradoxalement dans un contexte de contre-performances durables du secteur des hydrocarbures et de désindustrialisation. Entre 1990 et 2019, l'indice de la production industrielle publique des branches de l'énergie électrique, des hydrocarbures et des matériaux de construction augmente respectivement de 5,5 %/an, 0,5 %/an, et 1,1 %/an tandis que celui des industries hors hydrocarbures a pratiquement stagné à 0,1 %/an et que l'indice des industries manufacturières a baissé à un rythme de - 2,1 %/an.

## Les transformations des usages économiques et sociaux des revenus petro gaziers

### *De l'accumulation productive à l'accumulation rentière*

L'analyse des séries historiques, des graphiques, des données chiffrées ou qualitatives met en évidence la nature des mutations qui ont transformé au cours de ces trente dernières années, le statut des richesses en hydrocarbures dans l'économie algérienne, c'est-à-dire qui ont reconfiguré leurs usages économiques et sociaux et les conséquences de celles-ci. L'orientation prédominante donnée à l'emploi des ressources hydrocarbures, tant sous la forme de recettes d'exportations qu'à travers le profil de la consommation énergétique interne, en est un marqueur pertinent.

### **Recettes actualisées d'exportation d'hydrocarbures Valeurs décennales**

Années	1971-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2018
Milliards de dollars US	140,6	235,9	170,6	467,9	469

Sources : rapports et bilans annuels, Sonatrach, ministère de l'Énergie et des Mines, Banque d'Algérie.

Malgré des revenus pétroliers qui ont dépassé durant ces trente dernières années les 1 000 milliards de dollars, soit près de trois fois plus que le montant qui a financé les plans triennal, quadriennaux et quinquennal du développement (1967-1984), aucune dynamique réelle de développement n'a été engendrée. Les revenus pétroliers abondants ont nourri le cycle importation-revente, au détriment

de l'investissement, industriel tout particulièrement. Entre 2000-2014, les importations croissent à un rythme une fois et demie plus rapide, 13,8 %/an, que les recettes d'exportation des hydrocarbures, 8,2 %/an, tandis que 70 % des financements du plan (2006-2014) ont été consacrés aux importations. La part de l'investissement public dans le PIB, qui était de 34 % avant 1986, chute de moitié entre 1986 et 1997, passant de 14,6 % à 7,4 %, alors que le poids des recettes d'exportation des hydrocarbures dans le PIB avait quant à lui quasiment triplé durant la même période, se hissant de 7,5 % à 21,8 %. Durant les années 2000-2015, l'industrie a reçu en moyenne 0,16 % à peine du total cumulé des dépenses d'équipement.

Ce « détournement » de caractère improductif et parasitaire des revenus pétro-gaziers se conjugue avec celui des usages de l'énergie finale : l'usage en tant que facteur de production, au profit de la sphère productive, cède sa prédominance à l'utilisation en tant que bien de consommation, au profit du secteur résidentiel tertiaire et de celui des transports.

Les consommations domestiques prédominent. Celles du secteur industriel ont vu leur part se réduire considérablement. Le secteur industriel ne représente plus que le cinquième de la consommation énergétique. La consommation finale d'énergie est désormais dominée par les secteurs des transports, 31,7 %, le résidentiel tertiaire, 36,6 %, et des matériaux de construction, 9,7 %. Les ISMME (industries sidérurgique, métallique, mécanique, électrique et électronique) occupent une place dérisoire, 2,7 %, tout comme les industries manufacturières, 2,3 % ; les industries chimiques, 1,1 %, occupent une part insignifiante.

139

**Structure de la consommation finale d'énergie  
par secteur (en %)**

	1980	1990	2000	2018
Secteur industrie et BTP	31 %	27,2 %	24,3 %	21,7 %
Secteur transports	30 %	30,9 %	25,4 %	31,7 %
Secteur des ménages et autres	39 %	41,8 %	50,2 %	46,6 %

Entre 1980 et 2018, la part de l'industrie dans la consommation finale de gaz naturel a chuté de 71 % à 34 %, tandis que pour l'électricité elle tombe de 55 % à 35 %.

Le déclin des consommations énergétiques industrielles est confirmé également par la chute de la part relative de clients industriels dans les ventes d'électricité et de gaz. Entre 1980 et 2018, la haute tension a vu sa part dans les ventes physiques d'électricité tomber de 35 % à 20 %. Même phénomène de régression pour le gaz naturel. La part de la haute pression dans les ventes physiques de gaz naturel baisse de 68 % en 1980 à 11 % en 2018.

## **Les transformations de la structure de l'emploi et du salariat**

### *Une main-d'œuvre de plus en plus instruite et féminine*

Part de la main-d'œuvre ayant un niveau universitaire :

– Moyenne 2004-2011 : 12,6 % ; en 2015 : 18 % ; ce taux a crû de 52 % en 7 ans.

Part de la main-d'œuvre ayant un niveau secondaire :

– Moyenne 2004-2011 : 21,1 % ; ce taux a crû de 4 % en 7 ans.

– Main-d'œuvre de sexe féminin : moyenne 1990-2012 : 14,2 % ; ce taux a crû de 46 % en 22 ans.

### *Recul de l'emploi public et de l'emploi industriel, montée du précarariat*

La part de l'emploi public a reculé. Alors qu'en 1989, le secteur public était en pôle position, avec 54 % des emplois, contre 46 % pour le secteur privé, en 2017, il n'en représente plus que 37 %.

L'emploi industriel qui représentait en 1987 l'équivalent de plus d'une fois et demie l'emploi dans la branche du commerce n'en constitue plus en 2017 que les huit dixièmes environ.

### *Un taux d'activité global qui demeure assez faible par rapport à la moyenne mondiale*

La structure de la population occupée en 2017 confirme la prépondérance du secteur tertiaire qui procure plus de 60 % des emplois, suivi du BTP en constante progression (17,2 % contre 10 % en 2000) en raison notamment de l'augmentation des dépenses publiques entretenues par les revenus des hydrocarbures.

**Évolution du taux d'activité selon les régions par genre  
(2010-2015) (en %)**

Sexe	Ensemble	Masculin	Féminin
Région/années	2015	2015	2015
Monde	50,2	58,2	41,6
Afrique du Nord	36,5	50,2	22,3
Algérie	42	66,7	16,7
Afrique subsaharienne	57,4	62,1	52,7

Source : Tendances mondiale de l'emploi 2013, OIT (2012)

*Recul de la population des salariés*

Les chiffres de l'ONS attestent d'une proportion de 67,8 % de salariés en 2019 contre 81,5 % en 1987 et 77,2 % en 1977.

*Baisse du taux d'emploi permanent et augmentation du taux d'emploi temporaire*

*Dominance des emplois non permanents qui ont vu leur part se multiplier par 2,6 fois entre 2000 et 2019*

*Recul du salariat permanent à peine de 38,5 %*

Le nombre de salariés non permanents passe de 1,2 million de personnes en 2000 à 3,174 millions en 2019. Leur part dans l'emploi total est passée à 38,7 % contre 19 % en 2000. Quant à leur part dans le salariat, elle est de 49,7 % en 2019.

Près de 50 % des occupés, soit près de cinq millions de personnes, ne sont pas déclarés à la sécurité sociale.

En 2019, l'économie est dominée par l'informel qui occupe 4 millions de personnes, soit plus de 69 % de l'emploi masculin total (fin 1992, l'emploi informel hors agriculture était estimé à un million de personnes environ, soit plus de 17 % de la population occupée non agricole). L'emploi précaire non déclaré frappe de plein fouet les jeunes puisqu'il absorbe près de 90 % de la catégorie d'âge des 15-24 ans, 92 % de la main-d'œuvre âgée de 15 à 19 ans et 26,3 % de la main-d'œuvre n'ayant pas dépassé le cycle secondaire.

Il s'agit souvent d'une population jeune, sans qualification et exerçant dans le secteur privé. En effet, neuf occupés jeunes de 15-

24 ans sur dix (88,2 %) travaillant dans le secteur privé ne sont pas affiliés à la sécurité sociale, dont trois quarts n'ont aucun diplôme.

### *Chômage*

Le taux de chômage est de 11,4 % contre 29 % en 2000, mais son aspect inégalitaire se manifeste à travers d'importantes disparités selon le sexe, la classe d'âge et le niveau d'instruction. Ainsi, le taux de chômage chez les hommes est de 9,1 % contre 20,4 % chez les femmes, tandis qu'il est de 26,9 % chez les jeunes de 16 à 24 ans. Si le taux de chômage global est de 11,4 %, il est de 18 % chez les diplômés du supérieur, mais les femmes forment 72 % des diplômés du supérieur au chômage.

La montée du précaire et/ou des emplois par des secteurs à très faible valeur ajoutée ou improductifs, rentiers et parasitaires, en fait une économie de jobs à faible qualification, à bas salaires, non déclaré, aux heures supplémentaires non payées ou non majorées.

142

*- Émergence et montée des catégories socioprofessionnelles liées aux libéralisations : employeurs, commerçants, professions libérales (avocats, notaires, juges, médecins, pharmaciens... )*

La part des employeurs et indépendants est passée de 16,8 % en 1987 à 30,8 % en 2019. Le nombre des employeurs a plus que doublé en moins de vingt ans, passant de 1 600 000 personnes en 2000 à 3 473 000 personnes en 2019. En 2019, on recense plus de 2 millions d'opérateurs économiques inscrits au Centre national du registre du commerce (CNRC). Soit 1 commerçant pour 20 habitants contre 1 commerçant pour 37 habitants en 1992.

90 % de ces opérateurs exercent sous le statut de personne physique et 10 % sous le statut de personne morale. 97,8 % de ces entités emploient moins de 9 personnes et 94,6 % réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 20 millions de dinars.

Une infime partie arrive à atteindre un chiffre d'affaires supérieur à deux milliards de dinars.

Le corps des médecins, spécialistes, dentistes et pharmaciens constitue le quart de la profession libérale. Ce tableau se complète avec l'apparition d'une catégorie de multimillionnaires. Ainsi, selon les résultats d'une récente étude de New World Wealth, un cabinet de conseil et de gestion de patrimoine basé au Royaume-Uni, l'Algérie comptait déjà en 2012 pas moins de 35 milliardaires et

4 100 millionnaires en dollars US. Ce nombre pourrait atteindre les 5 600 millionnaires en 2020, avec une croissance moyenne de 4,1 %.

## **Reconfiguration des rapports économiques et sociaux et recompositions politiques**

« On ne voit pas par quel miracle une bourgeoisie peut en même temps augmenter son pouvoir économique en acceptant d'être exclue du pouvoir politique. »<sup>1</sup>

Engagé par le camp libéral dès le lendemain de la disparition du président Houari Boumediene, en 1979/1980, pour « sortir l'Algérie du carcan dirigiste », « libérer les forces du marché », le processus de changement de cap allait mettre en branle une combinaison de dispositifs institutionnels, mesures législatives et réglementaires et instruments économiques qui vont se déployer *crescendo* tout le long des décennies 1980, 1990 et 2000. Déréglementation notamment du foncier, désengagement de l'État en matière de politique de l'habitat, contre-réformes agraires libérales, réorientation de l'allocation des ressources au détriment de l'investissement, en particulier industriel, restructuration puis démantèlement du secteur des entreprises publiques, promotion du capital privé, libéralisation du commerce extérieur, privatisations sont les leviers essentiels du processus de reconfiguration des rapports économiques et sociaux engagé pour instaurer l'ordre marchand capitaliste en Algérie.

Ce mécanisme global de changement de cap a profondément bouleversé la structure de l'économie algérienne au détriment des secteurs d'activité et d'emploi productifs. Depuis la fin des années 1980, ce n'est plus la construction de la base productive du pays ni la mobilisation de son potentiel scientifique et technique qui profitent de la principale ressource du pays, les revenus pétro-gaziers. Le statut des richesses en hydrocarbures dans l'économie algérienne, c'est-à-dire leurs usages économiques et sociaux, a été reconfiguré au détriment de la sphère productive et du travail productif. Le trait caractéristique fondamental de la rupture de la relation originaire, pétrole-développement est l'allocation à des fins improductives d'une ressource rare et non renouvelable. Les revenus pétroliers

<sup>1</sup> Cf. Abdelatif Benachenhou, *Planification et développement en Algérie, 1962-1980*. SNED 1980.

nourrissent désormais le cycle importation-revente. Naguère levier de développement, productif et instrument d'émancipation sociale, les ressources pétrolières et gazières sont devenues facteur de régression économique, source d'enrichissement mafieux et parasitaire et creuset des inégalités sociales.

On a transformé la structure juridique de l'économie, on l'a privatisée, le secteur public, instrument-clé de la stratégie de développement national, a été réduit à la portion congrue. La part de l'industrie dans la production intérieure brute est passée en trente ans de 25 % à 4 %. Le secteur industriel étatique est aujourd'hui en train de disparaître en laissant le terrain à un secteur privé, constitué de TPE, sans consistance productive ni managériale, incapable de constituer un pôle industriel compétitif. L'économie a été tertiaisée, mais il ne s'agit pas d'un secteur tertiaire qui vient en prolongement de l'activité productive nationale. C'est un secteur d'import-revente, pour l'essentiel. Notre secteur tertiaire n'est pas fait de start-up, on ne fait pas de la haute technologie, c'est pour l'essentiel des petits commerces de détail, des personnes physiques. L'économie s'est tertiaisée, mais aussi informalisée. À l'économie structurée et enregistrée s'est substituée une économie informelle qui règne sur 30 % à 70 % de l'activité économique selon les secteurs et occupe 4 millions environ de personnes, jeunes, pour la plupart.

La croissance économique généreusement nourrie par des revenus pétroliers abondants n'a produit qu'une économie sans consistance productive, dont seules ont tiré profit, les forces qui ont accumulé des fortunes dans l'import-import et l'immobilier. Les taux élevés d'augmentation du PIB obtenus à la faveur d'une flambée du prix du pétrole entre 2003 et 2014 n'ont engendré aucune dynamique réelle de l'économie algérienne. Cette croissance, de plus, ne s'est pas traduite par la création d'emplois pour les jeunes. Les emplois créés ne produisent pas des effets d'intégration économique et sociopolitique. L'emploi sert juste à la reproduction de la force de travail. Les niveaux de salaire n'offrent guère la possibilité de satisfaire aux besoins les plus élémentaires comme le logement, la santé, l'éducation et autres.

Les filles font face à des défis spécifiques pour entrer dans le marché. Il y a ainsi un gaspillage de ressources humaines<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Source : OCDE, *Emploi des jeunes en Afrique du Nord*, 2012.

C'est une économie désarticulée, comme en atteste, entre autres, le développement fulgurant du secteur informel. C'est une économie dominée, quasi totalement dépendante à l'égard de l'extérieur, en matière d'approvisionnements et de technologie. Les rendez-vous pris dans les années 1960 avec la croissance économique « autoentretendue », « l'embrayage technologique endogène », le progrès social sont restés lettre morte.

### Un capitalisme privé, procréation « étatique » assistée

Loin des représentations idéologiques des « réformateurs » qui avaient fait, il y a une trentaine d'années, sous le règne alors mondial<sup>3</sup> du consensus de Washington, le pari de la création d'une classe d'entrepreneurs et d'une économie fondée sur la propriété privée<sup>4</sup>, le capitalisme algérien, qui a grandi à partir des années 1990 sur les décombres des acquis du développement national, est demeuré à la marge de la sphère des activités porteuses de dynamisme économique, technologique, social. Malgré toutes les politiques qui ont été déployées des décennies durant pour lui donner des ailes conquérantes et asseoir son hégémonie. Un boosting illustré notamment par la montée fulgurante d'une dizaine de patrons multimilliardaires qui ont fait main basse sur les principaux médias écrits et audiovisuels du pays<sup>5</sup> et la présence massive des hommes d'affaires au Parlement, 160, selon certaines

145

<sup>3</sup> Au plan international, l'année 1990 marque, avec la chute du camp socialiste, le début d'une ère de bouleversements géopolitiques et géostratégiques sans précédent. La domination du système capitaliste sur le monde s'exerce désormais sans partage.

<sup>4</sup> Les objectifs des réformes, selon Mustapha Mekideche, par exemple, visent la modification de l'espace économique et social de l'Algérie par l'émergence d'une épargne privée et d'une classe d'entrepreneurs. Cf. *L'Algérie entre économie de rente et économie émergente*, op. cit., p. 42. Pour Abdelatif Benachou, il s'agit de mettre en place les institutions d'une économie de marché, de créer les conditions nécessaires à une croissance durable et soutenue appuyée sur l'investissement privé national et l'IDE, cf. Abdelatif Benachou, *Pour une meilleure croissance*, op. cit., p. 207 et 214.

<sup>5</sup> L'ex-patron du FCE, Ali Haddad, était le propriétaire des quotidiens *Le Temps d'Algérie* et *Wakt El-Djazair*, mais aussi de *Dzair TV* et *Dzair News*. Mahieddine Tahkout, ex-patron d'un monopole dans le transport d'étudiants et d'un groupe d'assemblage automobile, a racheté, en 2015, la chaîne *Numidia News*. La chaîne *El Djazairia One* est tombée dans le giron des frères Aissiou et d'Ould Zemirli, magnats de l'immobilier et de l'agroalimentaire. Le milliardaire Reda Mehegueni, un entrepreneur du secteur des télécoms, possède *Beur TV*.

sources, sur les 462 députés de l'APN (élections législatives du 4 mai 2017). Ce capitalisme, procréation « étatique » assistée, est resté au stade infantile. Indice significatif, alors que le secteur privé représente 80 % du PIB hors hydrocarbures, sa contribution fiscale n'atteint pas 1 % du PIB. L'impôt sur les salaires, l'IRG, prélevé à la source, rapporte au fisc algérien plus de deux fois celui de l'IBS (impôt sur le bénéfice des sociétés). Il en est ainsi des concessionnaires automobiles qui engrangeaient jusqu'en 2014-2015 un chiffre d'affaires annuel de quelque 700 milliards de dinars (6 milliards de dollars environ), des sommes transférées à l'étranger, sans compter les dividendes, mais dont seuls 3 % à 6 % des résultats de l'exercice sont versés au Trésor public. Ce capitalisme qui se dérobe à ses obligations fiscales ne reconnaît pas aux travailleurs le droit de s'organiser en syndicats, qui ne sont autorisés que dans les entreprises publiques et la Fonction publique, alors que c'est le secteur privé qui demande bien plus d'efforts pour y faire respecter la loi.

146

Capitalisme de la *chkara* (le mot *chkara* signifie sac, mais, dans le contexte des affaires, il évoque le sachet noir en plastique, anti-écologique, dans lequel sont mis en vrac des tas de billets de banque ; leur comptage étant fastidieux, les opérateurs lui préfèrent la pesée du sac, puis la conversion du poids en somme d'argent, selon une équivalence dont ils ont la maîtrise), plutôt que des circuits bancaires et financiers. 31 % de la masse monétaire, soit 4 500 milliards de dinars (33,4 milliards d'euros), se trouvent en dehors du circuit bancaire. Selon d'autres experts, ce montant s'élèverait à 5 510 milliards de dinars, soit 26,6 % du PIB. Ce capitalisme de l'immaturation est marqué par l'absence caractéristique manifeste d'entrepreneurs disposés à investir et à prendre des risques et par sa prédilection pour l'import-import et l'immobilier de rente. En 2015, selon la Banque d'Algérie, sur un total de 23 000 importateurs, 200 accaparaient 65 % de l'enveloppe totale des importations, soit 38 milliards de dollars sur les 50 milliards de dollars de l'exercice. Capitalisme de voyages d'agrément vers les destinations touristiques exotiques les plus lointaines, payés sur des crédits bancaires, au lieu de missions d'exploration d'affaires. Plus efficace quand il s'agit d'acquisitions immobilières dans l'une des capitales les plus chères du monde que dans l'investissement (en 2014, les Algériens figurent dans le quatuor de tête, avec 5,3 % des biens acquis par des étrangers non résidents à Paris et sa région

(Île-de-France), à égalité avec les ressortissants britanniques, son caractère prédateur et parasitaire dominant est attesté par l'ampleur des scandales de corruption et de dilapidation des deniers publics, de trafics d'influence et d'abus d'autorité, dans lesquels sont impliqués gros patrons, Premiers ministres, ministres, hauts fonctionnaires civils et militaires et classe politique : bradage des fonciers agricole et industriel, dont des fermes agricoles pilotes, attribution illégale de crédits, surfacturations, fraude fiscale, transfert illicite de devises, fuite de capitaux, etc.<sup>6</sup>. L'Algérie a enregistré une moyenne de flux illicites évaluée à 11 milliards de dollars en 2015, calculée sur la base d'un rapport onusien qui l'avait estimée à 8 milliards de dollars, contre 14 milliards pour le Fonds monétaire international (FMI), et se référant aux surfacturations et sous-facturations liées au commerce extérieur.

C'est un capitalisme qui aspire fébrilement au monopole du pouvoir politique, mais dont le pouvoir économique lui est conféré par l'État, propriétaire unique des ressources en hydrocarbures et détenteur du privilège régalien de l'allocation du capital. En définitive, un capitalisme de la périphérie subordonnée du capital globalisé, confinée dans le rôle, sans perspective de dépassement qualitatif, de pourvoyeur passif d'énergie et de marché solvable et rentable, la périphérie ne pouvant, en effet, servir qu'à renforcer l'accumulation dans le centre.

Ensemble composite d'oligarques – possédant, l'un, le quasi-monopole du transport, l'autre, celui des travaux publics, un troisième celui de l'agroalimentaire, etc. –, nourris à la manne pétrolière, avec pour tous deux traits communs, l'émargement à la demande publique et le financement à travers les banques publiques, sans dessein industriel véritable – et d'une nébuleuse, dominée par l'informel, de patrons de TPE (très petites entreprises) familiales – sans consistance technologique ni managériale (seulement 15 % des entreprises algériennes sont connectées à un réseau Internet, à peine 9 % ont une adresse électronique et aucune entreprise ne propose sur son site un catalogue des produits qu'elle veut commercialiser). Cette bourgeoisie encore dans les limbes en tant que classe, a fortiori en tant qu'agent historique du développement national, ne peut de ce fait engendrer de force capable d'exprimer l'intérêt

<sup>6</sup> Cf. notamment : <[https://www.huffpostmaghreb.com/entry/le-capitalisme-algerien-des-success-stories-a-la-case-prison\\_mg\\_5d4e8445e4b0820e0af5eac0](https://www.huffpostmaghreb.com/entry/le-capitalisme-algerien-des-success-stories-a-la-case-prison_mg_5d4e8445e4b0820e0af5eac0)>.

de classe général supérieur, opposable à toutes les composantes aux intérêts différents, voire divergents. Une guerre féroce pour le repartage du pouvoir en a fatalement résulté.

### **Le bouleversement des fondements objectifs a assuré la montée de l'idéologie libérale des dites « classes moyennes »**

Le « basculement à l'économie de marché » a bouleversé la structure sociale algérienne. Ce qui structure la réalité sociale aujourd'hui, c'est la dynamique des inégalités croissantes qui séparent le haut et le bas des revenus, des inégalités de patrimoine, biens fonciers ou immobiliers, produits financiers, ressources en devises, des inégalités en termes de mobilité internationale et de statut citoyen y afférent, des inégalités de statut d'emploi, permanents, occasionnels, chômeurs. À la montée impressionnante des couches sociales liées aux libéralisations, employeurs, professions libérales, élites mondialisées, répond la prolifération de l'informel et la précarisation croissante des couches sociales liées au salariat avec l'apparition de la pauvreté, la généralisation du phénomène des émeutes des quartiers trop délaissés et des *harragas*.

Les mutations sociodémographiques se sont traduites par un renouvellement rapide des générations. Plus d'un Algérien sur dix est né après 1962, l'année de l'indépendance. La moitié de la population environ est née après octobre 1988, c'est-à-dire après la chute du camp socialiste (1989). C'est la génération du reflux planétaire des forces de progrès, qui entre dans l'histoire sans les mêmes références idéologiques du mouvement national, de la guerre de libération nationale, des luttes sociales et anti-impérialistes de ses aînés. Une génération née dans une époque où il n'est plus possible d'énoncer une autre vérité que celle des « bienfaits » des réformes pour la libéralisation : bienfait de la concurrence des produits importés (stimulant des entreprises locales), bienfait des investissements étrangers (support du transfert de technologie, modèle d'organisation à imiter, occasion d'engager des partenariats dynamiques), bienfait des privatisations (libérant les initiatives et rationalisant la gestion des entreprises publiques, mastodontes paresseux et rentiers), etc. Une génération qui a eu comme seule nourriture politique l'inventaire systématique et permanent par les idéologues de l'ordre social libéral parasitaire

et prédateur régnant depuis la fin des années 1980, des ratés, déboires et crises de la construction étatique nationale. Une génération à qui on a inculqué comme un fait acquis, évident que le développement national a été un fiasco, qu'il s'agisse du développement industriel, agricole, social ou culturel, et qu'on a maintenue dans l'ignorance des lieux, des événements, des dates, des symboles qui jalonnent le parcours de l'Algérie indépendante et qui sont autant de bornes fondatrices de l'histoire de la construction de leur pays. Une génération dont la légitime contestation d'un présent vécu négativement, au nom de l'exigence de justice et de dignité, a été systématiquement canalisée et dirigée sur le rejet du passé porteur de ces mêmes hautes valeurs et la décrédibilisation de ses réalisations. Une génération socialement hétérogène, mais abreuvée aux mêmes valeurs idéologiques de la liberté d'entreprendre, de *tidjara halal* (commerce licite, au sens religieux), des *chriki* (associé dans les affaires, surtout dans l'informel) et du gain facile à une époque qui valorise le présent, le court terme, l'immédiat. C'est une génération qui a vécu sous le règne du terrorisme islamiste et des mirages consuméristes de l'ordre libéral avec l'argent du pétrole abondant (un total de 1 000 milliards de dollars de recettes pétrolières en près de vingt ans) en vivant l'amère l'expérience de son retournement, mais sans accéder à la relation de cause à effet inscrite dans la nature même de cet ordre social. Génération du téléphone portable, des réseaux sociaux et des vagues migratoires légales ou illégales de *harragas*, c'est une génération éduquée, formée, qui baigne dans des réseaux d'information et de communication et dans les standards dominants de la culture internationalisée jamais connus auparavant. Une génération dont on flatte et booste la faculté de « remettre en question », mais pas la recherche des outils permettant de poser les questions ayant trait aux racines véritables de leur situation. Le pouvoir de séduction idéologique du libéralisme sur ces générations est réel. Tout est fait pour réaliser l'unanimité des jeunes autour de l'adhésion au libéralisme économique et de ses valeurs : liberté d'entreprendre, confiance, mettre à profit l'émergence de générations nouvelles pour booster l'idéologie libérale (rejet de l'État).

149

### Les élites de basculement

Ces élites jouent le rôle d'élites de légitimation des nouveaux rapports sociaux, instaurés par les libéralisations depuis trente ans, légitimation idéologique et technique.

Les réformes libérales de 1986 ont constitué la colonne vertébrale d'un reprofilage graduel, mais intensif du rôle des élites de l'économie. La mondialisation devient une chance à saisir, une « fenêtré d'opportunit  » à ne pas rater. Il ne s'agit plus de construire une structure industrielle autonome, mais plut t de s'ins rer au mieux dans la restructuration mondiale des activit s industrielles. Quant   l' tat, il doit ajuster ses m canismes avec « les contraintes et opportunit s qui naissent de son insertion internationale ». C'est le fameux « penser global et agir local ». Dot es du statut social et de l'autorit  politique de conseillers du prince de rang   la fois local et mondial, des  lites nationales mondialis es ou aspirant   le devenir sont charg es de produire l'id ologie, de circonscire. L'argumentaire des  lites lib rales se construit autour des principaux th mes de bataille des institutions financi res internationales (Banque mondiale, FMI), mais aussi des institutions de l'Union europ enne. Ces  lites qui jouent le r le de relais diffuseurs des repr sentations et des mod les intellectuels du lib ralisme sont dites  lites de transition ou de basculement.

150

### **Un multipartisme   base religieuse, r gionale, clanique, linguistique... sans pluralisme politique ni id ologique r el**

Toutes les formations dites de l'opposition,   l'exception du parti Front des forces socialistes-FFS qui traverse une crise de leadership depuis de tr s longues ann es, sont n es   la fin des ann es 1980 sur la base du nouveau cours lib ral qui a remis en cause l'option socialiste du pays. Elles ont toutes souscrit aux politiques lib rales mises en  uvre depuis le d but de la d cennie 1990 et ont fait partie   diff rents moments des  quipes gouvernementales qui se sont succ d  depuis 1990. Absente de leurs pr occupations, la question essentielle du d veloppement national, de son contenu socio- conomique, des conditions politiques et des modalit s concr tes de sa relance. Leur convergence porte sur la question de la reconfiguration des structures institutionnelles et politiques du pouvoir, mais un changement institutionnel et politique qui ne remet pas en cause la lib ralisation  conomique et l'insertion dans la mondialisation lib rale et financi re. Avec en ligne de mire l' mancipation de « l'autoritarisme rentier », c'est- -dire un acc s libre et partag  de toutes les composantes des forces de l'argent au

capital pétrolier. Et leur non au cinquième mandat de Bouteflika est apparu comme le plus petit dénominateur des uns et des autres.

### **Les représentations dominantes : l'hégémonie libérale**

L'idéologie libérale est la grande force. Une problématique de dévolution du pouvoir, de fonctionnement des institutions et d'organisation de l'économie, bref des enjeux de la transition au système de l'État de droit, de la démocratie pluraliste et de l'économie de marché, transition portée de surcroît à l'ordre du jour de par le monde par l'effondrement généralisé des systèmes de parti unique et d'économie étatisée. La problématique centrale des élites libérales des sous-périphéries dominées comme l'Algérie est : « Comment construire ex nihilo les rapports sociaux capitalistes ? Comment instaurer le capitalisme sans capitalistes ? » Les cadres de pensée sont ceux de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle. L'avènement du mode de production capitaliste est dépeint sous des couleurs idylliques. Ils rêvent de reproduire les révolutions bourgeoises de l'époque des premiers temps du capitalisme, qui avaient alors ouvert la voie aux forces constructives d'édification.

C'est cette idéologie qui régent ce qu'on a appelé le *Hirak*, ce mouvement des couches moyennes supérieures, grandes gagnantes des mutations sociales, économiques et politiques qui dominent notre pays depuis près de 40 ans, des catégories subordonnées idéologiquement à la bourgeoisie capitaliste et qui militent pour l'instauration d'un pouvoir qui, dans un premier temps, entérine, valide et ancre dans les faits cet hégémonisme libéral et qui, dans un deuxième temps, entreprend la refonte de notre État national pour mieux l'insérer dans la mondialisation libérale. On veut « rejouer » à la fois le 1<sup>er</sup> novembre 1954 et le 5 juillet 1962 et éradiquer des référents doctrinaux de la république le programme socialisant de Tripoli. Depuis le 22 février 2019, cette coalition s'est appliquée avec obstination et sans nuance aucune à dissocier les viles pratiques mafieuses d'un système politique corrompteur, prédateur et parasitaire de son fondement structurel, l'ordre économique et social qui l'a secrété et nourri et les choix doctrinaux qui l'ont légitimé. Pour empêcher que l'immense et puissant rejet populaire du système politico-policier Toufiko-Bouteflikien ne débouche sur la remise en cause du cours capitaliste ruineux imposé au pays depuis plus de trois décennies et conforme aux impératifs de la mondialisation capitaliste, occidentale ou sous tutelle *khalidji*.

L'hégémonie de l'idéologie libérale sur les couches populaires présentes dans le *Hirak* s'exerce par le « truchement » de l'exacerbation des sentiments identitaires transclassistes, utopies puissamment mobilisatrices. L'identitaire opère une oblitération de sens totale des luttes politiques sociales, démocratiques et citoyennes et c'est un puissant facteur de division de la population laborieuse. En Algérie, l'option socialiste adoptée à l'issue d'une longue guerre populaire de libération nationale a été abandonnée et les courants se réclamant du marxisme ont subi une grave défaite.

On observe que ce qui caractérise le prolétariat algérien, c'est sa grande dispersion entre formel et informel, entre secteur privé, fonction publique, secteur public, de plus fortement influencé par les idéologies identitaires islamistes, berbéristes, tout cela dans un contexte de reflux planétaire des idées de progrès et de révolution sociale, un contexte de domination sans partage de l'idéologie du libéralisme et surtout de musellement et de répression systématique de toute expression démocratique progressiste organisée. Les metteurs en selle de l'ordre sociopolitique et socio-économique libéral ont opéré d'une main de fer durant plus d'un quart de siècle. Le prolétariat algérien n'est pas parvenu à inscrire ses propres buts de classe dans le *Hirak*. Il s'est vu contraint de mettre en sourdine ses propres revendications sociodémocratiques et, en définitive, a accepté de s'inscrire dans l'agenda politique de la coalition libéralo-réactionnaire qui régent le *Hirak* à présent. Peut-on ne pas constater, après un an de *Hirak*, que la ligne de front du combat légitime des travailleurs et des larges couches populaires pour leurs droits démocratiques et sociaux et pour les libertés politiques est loin d'être encore déplacée dans la direction de leurs intérêts fondamentaux. Il n'y avait pas de sections syndicales dans le secteur privé, il n'y en a toujours pas à ce jour. L'UGTA, qui est, à tous ses niveaux pratiquement, gangrenée par des sections non représentatives, n'a pas encore été touchée par le vent du *Hirak*, le monde étudiant est toujours squatté par des organisations fantoches, aucune organisation démocratique de défense des droits des femmes n'a pu voir le jour, les travailleurs subissent toujours la *hogra* sur les lieux de travail, les médias lourds ou légers sont toujours sous la coupe des hérauts du libéralisme pur et dur. Et des voix zélées, pressantes et insistantes n'hésitent pas à les inviter, travailleurs, jeunes et femmes, à mettre leurs revendications en sourdine, sur le mode de « ce n'est pas le moment », « ne vous affolez-pas, votre tour viendra »,

bref, le bonheur est dans l'après et autres « demain on rasera gratis ». Peut-on ne pas constater que les luttes sociales sont absentes des banderoles, comme des mots d'ordre et des échanges qui ont animé les marches hebdomadaires, preuve manifeste de l'emprise politique et idéologique libérale sur le *Hirak*.

### **La crise de recomposition du système politique : quelles issues ?**

En réalité, la crise actuelle est fondamentalement l'expression de l'impasse des choix de classe libéraux adoptés il y a plus de trente années. La voie conçue comme substitut à celle de développement national de la décennie 1970 s'est soldée par un fiasco. L'échec du triptyque libre échange-privatisation-IDE, qui en constitue la clé de voute, est patent. Le libre-échange a été une opération à pure perte pour l'économie algérienne ; pour ce qui est des IDE, le capital étranger n'a d'yeux que pour l'or noir. Quant au capital algérien, investisseur, preneur de risques, vecteur d'innovation, il est inexistant. Une impasse matérialisée par une structure économique dévitalisée et impuissante à répondre au défis de l'emploi, de la compétitivité, du progrès et un État administrativement et techniquement affaibli qui a été amputé depuis plus de trente années de ses instruments de planification, et donc de toute dimension à moyen et long termes du développement économique, de ses outils d'intervention économique et de son encadrement qualifié et expérimenté. Indice éloquent de ce monumental recul, la Sonatrach, naguère incarnation à la fois de l'État stratège, de l'État entrepreneur et de la puissance publique, à leur apogée, motif de fierté nationale, peine visiblement aujourd'hui à contenir les signes multiformes et persistants d'essoufflement qui l'affectent, turn-over intense des PDG, instabilité managériale, contre-performances productives chroniques, etc.

Quels enseignements tirer d'ores et déjà de cette crise ?

Il devient incontournable de démanteler les mécanismes et les institutions des politiques antinationales qui ont conduit à cette impasse structurelle qui a plongé le pays dans une grave crise politique. C'est un impératif de salut national, car leur maintien et leur reconduction vont inéluctablement enfoncer le pays dans une nouvelle crise aux conséquences politiques, économiques et sociales incalculables.

Il importe de remettre en perspective la question essentielle du développement national, de son contenu socio-économique, des conditions politiques et des modalités concrètes de sa relance.

Plus que jamais s'impose l'impératif de la construction d'une base productive et d'une politique de développement industriel national au profit des besoins de notre peuple et de la préservation de l'indépendance de notre pays, politique fondée sur la mise en valeur de notre potentiel de qualifications ouvrières, scientifiques et technologiques, de notre riche expérience et de nos ressources matérielles.

Les problèmes concrets de la base productive dans l'état de destruction avancé extrême dans lequel l'ont réduite trois décennies de réformes libérales ne peuvent être abordés aujourd'hui sans la rupture avec la démarche économique libérale et ses pratiques mafieuses et de corruption en cours depuis une trentaine d'années. L'enjeu essentiel est de passer d'une économie dominée par un secteur extraverti, technologiquement enclavé, tributaire de surcroît des fluctuations de la conjoncture pétrolière internationale, coexistant avec des activités faiblement productives, où les possibilités d'évolution technologique et de gains de valeur ajoutée sont limitées, vers une économie enracinée, entraînée par des activités fortement productives, offrant de meilleures perspectives d'absorption productive d'une main-d'œuvre instruite et qualifiée, nombreuse et de plus en plus féminine et des possibilités d'innovation et d'accroissement de la valeur ajoutée. Une économie basée sur l'effort endogène d'innovation technique, économique, managériale, institutionnelle, sociale.

La vérité souvent oubliée comme le relevait déjà pertinemment le rapport de l'ONUDI 1990/1991, est que « le développement économique est un processus à long terme qui n'a jamais été mené à bien en une seule génération. »

## Bibliographie

- L'Algérie en quelques chiffres :
  - <<http://www.ons.dz/spip.php?rubrique127>>.
  - <[http://www.ons.dz/IMG/pdf/CH2-EMPLOI\\_.pdf](http://www.ons.dz/IMG/pdf/CH2-EMPLOI_.pdf)>.
  - Bilan énergétique national 2018, <[https://www.energy.gov.dz/Media/galerie/depliant\\_be\\_2019\\_5dad746b7adcd.pdf](https://www.energy.gov.dz/Media/galerie/depliant_be_2019_5dad746b7adcd.pdf)>.
  - Démographie en Algérie <<https://www.dzvid.com/2020/05/11/demographie-en-algerie-les-chiffres-de-lons/>>.

## ALGÉRIE : MUTATIONS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

- ONS, Statistiques rétrospectives 1962-2011.
- De Brunhoff Suzanne, « Idée de révolution et théories économiques », p. 329-347, in *L'idée de révolution, quelle place lui faire au XXI<sup>e</sup> siècle* [dir.], Olivier Bloch, <<https://books.openedition.org/psorbonne/17811>>.
- Kateb Kamel, 2015, *L'émergence des femmes au Maghreb. Une révolution inachevée*, Alger, Apic Éditions, 326 p.
- Kateb Kamel, 2019, *Transition et transformations sociales en Afrique du Nord*, Alger, Éditions APIC/Qatifa, 260 p.
- Filiiu Jean-Pierre, 2019, *Algérie, la nouvelle indépendance*, Paris, Éditions du Seuil, 115 p.
- Peyroulou Jean-Pierre, 2020, *Histoire de l'Algérie depuis 1988*, La Découverte, Paris, 177 p.
- « Programme du nouveau président : Les 54 engagements de M. Tebboune », *El Moudjahid*, 17/12/2019.
- Rebah Abdelatif, 2012, *Économie algérienne: le développement national contrarié*, Alger, INAS Éditions, 381 p.
- Rebah Abdelatif, « Le Covid-19 : des constats et des enseignements », *Investigation* du 20 avril 2020 : <<https://www.investigaction.net/fr/le-covid-19-des-constats-et-des-enseignements/?fbclid=IwAR2pgVirkraB7DvZOidwhkF9GLVVG3pcAdKX6GZCVbLwKLM7pGAjui7ukG0>>.
- Rebah Abdelatif, « Débat sur le projet de loi hydrocarbures : des non-dits qui en disent long... » *Le Soir d'Algérie*, 20/10/2019.

### Résumé :

Depuis dix-huit mois, l'Algérie vit une crise de recomposition du système politique, sur fond de marches hebdomadaires, massives et pacifiques, le *Hirak*, drainant régulièrement des centaines de milliers de manifestants, scandant « le départ du système et de ses symboles "irouhou ga3" » (qu'ils partent tous).

Après la destitution d'Abdelaziz Bouteflika et la mise violente, hors des centres de commande du pouvoir d'État d'une majorité impressionnante de ceux qui ont partagé son règne, un processus de changement institutionnel a été engagé avec l'élection, le 12 décembre 2019, d'un nouveau président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et la formation d'un nouveau gouvernement, en fonction depuis le début de cette année.

Comment apprécier ce processus encore à mi-gué ? Quelle est sa portée réelle ?

Une lecture des mutations qui ont bouleversé la société et l'économie algériennes au cours de ces trente dernières années de « basculement à l'économie de marché » pourrait-elle en fournir des clés d'interprétation utiles et pertinentes ?

